



Association des Résidents du lac Carillon

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ARC TENUE LE 15 AVRIL 1997
À 19H30 AU 2420, RUE LEMIEUX, QUÉBEC**

Étaient présents : Pierre Bédard
Jean-Marc Charbonneau
Jocelyne Godbout
Claire Huot
Serge Lachance
Carole Paré

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1.º MOT DE BIENVENUE

Serge Lachance souhaite la bienvenue à M^{me} Jocelyne Godbout nommée trésorière lors de l'assemblée générale.

2.º LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 15 AVRIL 1996

L'approbation de l'ordre du jour est proposée par Jean-Marc Charbonneau et secondée par Pierre Bédard.

3.º LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 1^{ER} OCTOBRE 1996

Le compte rendu est approuvé par Carole Paré et secondé par Jean-Marc Charbonneau.

4.º SUIVI DU COMPTE RENDU DU 1^{ER} OCTOBRE 1996

Sûreté du Québec

Compte tenu que nous n'avons reçu aucune réponse à ce jour, dès que Serge Lachance aura un peu de disponibilité, soit vers le 15 mai, il se rendra rencontrer le Sergent Dussault du poste de Portneuf afin d'obtenir copie du rapport qu'il a déjà soumis aux autorités.

Coupe de bois

Aucun développement dans ce dossier. Serge Lachance ira rencontrer Jean Fleury du MRN afin d'obtenir une confirmation quant à la protection de la zone de 60 mètres à l'arrière de nos terrains.

Bateau à moteur

Un appel sera logé auprès de madame Frenette de Montauban afin de savoir si la municipalité a enfin adopté le règlement interdisant l'accès des bateaux à moteur aux nouveaux arrivants.

Devenir propriétaire

Jean-Marc Charbonneau nous informe que le gouvernement a décidé de transférer une partie de la gestion aux MRC; à ce jour, deux MRC sont preneurs, soit l'une dans la région de l'Abitibi et l'autre dans la région de Manicouagan.

Bien que le secrétaire-trésorier de la MRC de Portneuf nous informait dans une lettre datée du 23 juillet 1996, que l'ARC recevra une réponse dans les prochaines semaines; à ce jour aucune réponse. Un rapport pour Robert Girard sera préparé compte tenu que celui-ci connaît bien le préfet de la MRC. M. Girard tentera de voir quelles sont les intentions de la MRC.

Un rappel sera fait à M. Denis Falardeau du MRN; aucun développement de ce côté.

Une lettre sera également adressée au maire afin de savoir s'il y a développement.

5.º L'ÉCHO DU CARILLON

Le prochain numéro sera celui de avril-mai. Les dates de tombée pour chacun des numéros ont été communiquées aux membres.

6.º LOTOMATIQUE

Des dépôts totalisant la somme de 60,22 \$ ont été effectués à ce jour.

7.º TRÉSORERIE

Une résolution a été adoptée à l'unanimité pour autoriser Jocelyne Godbout à effectuer les transactions bancaires.

8.º RAPPORT DU PRÉSIDENT

• Publicité

44 envois aux commerçants de la municipalité ont été faits afin de solliciter une commandite dans le journal. La décision de faire ces envois a été prise après avoir pris connaissance d'un document dans lequel la Chambre de commerce et la municipalité favorisait une campagne d'achat chez-nous. Cette lettre leur mentionnait que l'ARC abondait d'ailleurs dans ce sens et qu'elle y participait déjà, depuis au-delà de deux ans, par le biais de son journal.

• Assemblée générale du 12 octobre 1996

Il est proposé par Pierre Bédard et adopté à l'unanimité qu'une résolution soit faite à la municipalité afin de municipaliser les noms de rues proposés et adoptés lors de l'assemblée générale.

Dans ce sens, des pancartes avec les noms et numéros pourront être préparées aux entrées et sorties de chacune des boucles.

9.° APPROBATION DES DÉPENSES

Il est proposé par Pierre Bédard et secondé par Carole Paré d'approuver des dépenses présentées selon le rapport de la petite caisse déposée.

10.° AUTRES SUJETS

Cotisation

Une somme de 100 \$ est remise à titre de cotisation pour dépôt.

Sondage neige

Une compilation du sondage sera faite et les résultats en seront connus plus tard.

Comité d'activités

Carole Paré suggère d'organiser une partie de balle molle. Le lieu choisi serait, si disponible Les Chevaliers de Colomb, cette partie aurait lieu lors de la fin de semaine du 24 juin et un party de hot dog suivrait. Carole entrera en communication avec Robert Girard et Maurice Labrecque, responsables du comité d'activités.

11.° PROCHAINE RENCONTRE

Une rencontre pourrait avoir lieu en juin; date à déterminer.

13.° LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée s'effectue à 22h15

Carole Paré